

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

Canons et drapeaux : 3 mois, 15 fr.; 6 mois, 29 fr.; Un an, 46 fr. 50 cent. — Canons : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré, PARIS; HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne) : 25 cent. — RECLAMES : 50 cent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à	Departs de	Arrivées à	Departs de
CAHORS	CAHORS	CAHORS	CAHORS
11 h. 16 <sup>m</sup> matin.	5 h. » <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.
5 » 10 <sup>m</sup> soir.	1 » 10 <sup>m</sup> soir.	4 » 22 <sup>m</sup> soir.	5 » 51 <sup>m</sup> soir.
10 » 10 <sup>m</sup> soir.	5 » 40 <sup>m</sup> soir.	9 » 28 <sup>m</sup> soir.	10 » 55 <sup>m</sup> soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

## Cahors, 17 Décembre.

Le discours si pacifique de notre ministre des affaires étrangères, M. Waddington, a reçu le meilleur accueil en France et en Europe.

Le Constitutionnel, dont les opinions sont médiocrement républicaines, traduit ainsi cette excellente impression :

La déclaration si précieuse de M. Waddington, impatientement attendue, ardemment souhaitée, dissipera les sinistres fantômes et les importuns cauchemars, dont nous sommes obsédés, depuis environ un mois et demi. Nous possédons la lumière que nous avons, pour notre compte, sollicitée, appelée, invoquée de nos vœux passionnés et assidus ; nous sommes satisfaits. Le gouvernement par la voix de M. Waddington, nous donne les plus belles épreuves qu'il nous était possible de désirer, elles sont entièrement selon le gré de notre cœur.

Nous reproduisons plus bas le discours du ministre des affaires étrangères.

A Bordeaux, l'opinion légitimiste vient de prendre la résolution de rester étrangère à la lutte séparatiale du 5 janvier. La liste dite conservatrice comprenant quatre bonapartistes et un légitimiste nuancé de bonapartisme, les vrais monarchistes aiment mieux se tenir à l'écart. On ne peut que les approuver, et ils agiraient

même mieux en faisant un pas de plus, c'est-à-dire en votant pour les noms les plus modérés de la liste républicaine. C'est à ce dernier parti que se sont arrêtés les anciens orléanistes représentés par le *Courrier de la Gironde*. Dans l'union conservatrice, comme l'entendent M. Rouher et M. le duc de Broglie, le *Courrier de la Gironde* ne voit que des gens qui se détestent ; qui, s'ils pouvaient jamais manger la République, se dévoreraient ensuite et qui, pour le moment, favorisent des menées qui tourneront contre la France et contre eux. Le même journal définit ainsi le spectacle offert par la coalition : une mascarade où les dupes semblent descendre la Courtille avec les fripons.

On lit dans la *France* :

Le journal officiel de l'impérialisme publie sur la crise italienne un article solennel qui se termine ainsi :

La monarchie italienne mourra de la mort des monarchies italiennes qu'elle a tuées, si le roi ne sait se retourner à temps et devenir César.

Voilà où en sont arrivés ceux qui défendent les prétentions du fils de Napoléon III.

Ombres de Victor-Emmanuel et de Cavour, grands morts de la liberté, qu'en dites-vous ?

Souvenirs de Magenta, soldats de l'armée qui combattait Garibaldi, où êtes-vous ?

Aujourd'hui, les impérialistes nous regardent plus seulement tout ce que la France aime et veut ; ils foulent aux pieds leur propre histoire.

A. R.

## SÉNAT

Séance du 14 décembre.

M. Varroy dépose son rapport sur le budget des recettes.

A propos de la discussion du budget sur le ministère des finances, M. de Lorgeril adresse au ministre une question sur les pensions à titre de récompenses, qui reste sans réponse.

Les chapitres 1 à 25 sont adoptés. Les budgets du ministère des finances et du ministère de la justice sont adoptés.

QUESTION RELATIVE AU TRAITÉ DE BERLIN.

M. de Contaut-Biron pose une question concernant les affaires étrangères.

L'honorable sénateur ne vient pas adresser des critiques, il ne désire pas davantage faire sortir le cabinet de la réserve que les événements lui ont commandés depuis sept ans ; mais il souhaiterait que le ministre donnât au Sénat quelques renseignements sur la situation de la France dans les affaires extérieures.

L'orateur se félicite de voir que la politique suivie par le ministère actuel est la même que celle qui a été suivie par les précédents ministères. C'est la politique de la paix et de la neutralité. (Très-bien ! très-bien !)

L'orateur demande le maintien et la continuation de cette politique ; il exprime le vœu que le ministre dépose la dépêche qui invite la Porte à exécuter le traité de Berlin, et la réponse faite à cette dépêche.

L'honorable sénateur ne partage pas les inquiétudes que cause à certaines personnes le retard de l'exécution du traité de Berlin. En résumé, il compte sur le ministre des affaires étrangères pour ne pas laisser périliter aucun des intérêts de la France. (Vif assentiment.)

M. le président : La parole est à M. le ministre des affaires étrangères (Vive attention).

DISCOURS DE M. WADDINGTON.

M. le ministre des affaires étrangères : Je remercie l'honorable préopinant des termes si courtois dans lesquels il a posé la question. Ce ne sont pas des critiques qu'il est venu faire ; tout ce qu'il demande, c'est d'être rassuré sur l'avenir ; je crois pouvoir lui donner une entière satisfaction. (Ecoutez ! écoutez !)

Je suis heureux, continue M. le ministre, de l'occasion qui m'est fournie de m'expliquer sur la politique extérieure de la France depuis le Congrès de Berlin. J'ai pu ajouter aux documents que vous avez trouvés dans le *Livre bleu* et vous avez pu voir que la conduite des plénipotentiaires de la France, au Congrès de Berlin, a été constamment prudente et réservée. (Approbations.)

On a rappelé le vote de la Chambre des députés à la suite des déclarations que j'ai faites à la tribune de l'autre Chambre. Eh bien, ce sont ces déclarations qui ont servi d'instruction aux plénipotentiaires de la France à Berlin. Elles consistaient à défendre les intérêts de la France et à maintenir la paix en Europe ; à ne compromettre en aucune façon notre neutralité et à éviter tout engagement pour l'avenir. (Très-bien ! — Très-bien !) Ces conditions ont été scrupuleusement accomplies ; nous ne nous sommes pas départis des règles qui avaient été posées dans les déclarations faites à la Chambre des députés et nous sommes sortis libres du Congrès comme nous y étions entrés. (Très-bien ! — Très-bien !)

Depuis nos désastres, c'était la première fois que la France rentrait dans le concert des grandes puissances. C'était la première fois qu'elle y faisait, de nouveau, entendre sa voix.

Jamais, Messieurs, je n'ai senti la responsabilité qui pesait sur le représentant d'une grande puissance, plus qu'au congrès de Berlin, et j'en suis revenu en obtenant, je l'espère, la confiance et l'estime des collègues qui siégeaient avec moi autour de la table du Congrès. (Très-bien ! Très-bien !)

Le Gouvernement de la France y a également agné, car chacun sait que sa politique est une po-

litique loyale, honnête, une politique qui n'a rien à cacher. (Nouvelles et vives approbations. (Très-bien ! Très-bien !))

Tout le monde a confiance dans la France. Personne ne songe à la menacer, et qu'il s'agisse de monarchies ou de républiques, les sentiments à cet égard, sont partout les mêmes. (Très-bien ! Ecoutez !)

Depuis ce Congrès, la politique du gouvernement a toujours été la même. Le cabinet s'est constamment attaché à exécuter les clauses du traité de Berlin. Sans doute, elles peuvent renfermer des choses qui ne sont pas agréables ; mais, dès que la France a eu mis sa signature au bas du traité, nous avons tenu pour notre devoir, d'en respecter toutes les dispositions. (Assentiment. — Très-bien !)

Le traité de Berlin, comme tous les traités, est une transaction entre des intérêts différents. Il s'agit de concilier des intérêts politiques et religieux opposés ; il faut faire la part des éléments contradictoires, et c'est le but que nous nous proposons.

Nous sommes convaincus que, si d'ici au printemps, on n'arrivait pas à l'exécution complète du traité de Berlin, on se trouverait en face de dangers possibles.

Tous les hommes d'Etat sont d'accord pour penser et déclarer qu'il n'y a eu qu'une seule politique possible. C'est l'exécution omnilatérale du traité de Berlin.

Le ministre fait l'énumération des clauses du traité qui ont été exécutées et signale les questions dont la solution est encore pendante.

Ainsi, dit l'orateur, ainsi Messieurs, le traité s'exécute ; il y aura sans doute quelques difficultés, encore, mais, avec la bonne volonté des puissances, elles seront bientôt résolues.

M. le ministre rappelle la question grecque : Le protectorat de la Grèce a toujours été une tradition de la politique de la France ; c'était un devoir pour elle, de ne pas abandonner cette clientèle.

L'orateur développe les raisons qui ont imposé cette politique à notre nation. — Il rappelle que lorsqu'on proposa la couronne de Grèce au roi Léopold, qui a laissé un si grand renom de sagesse et de prudence, il refusa, disant qu'il ne saurait accepter le trône, tant qu'on ne donnerait pas à la Grèce une frontière suffisante.

Nous demandons, ajoute le ministre, ce que le roi Léopold demandait à cette époque.

Il est important qu'en résolvant la question de la Grèce, on enlève à la question d'Orient la principale cause du danger. La Porte, d'ailleurs, a un grand intérêt à la conclusion de cette affaire, car il faut que la Porte ait la paix et le calme pour développer les forces vives qu'elle possède et assurer sa prospérité.

Je ne peux pas déposer le document dont M. de Contaut-Biron demande communication. Aussitôt que la négociation sera arrivée dans une phase qui rende cette communication possible je publierai même la correspondance tout entière. (Mouvement général d'approbation.)

Ce que je puis déclarer, dès maintenant, c'est que le Gouvernement a pris ses précautions pour que le concours de la France ne soit pas un concours isolé, et que la prudence qui a été mise dans toute cette affaire, soit continuée. (Très-bien ! — Très-bien !)

Nous agissons avec le concours de toutes les puissances. Ce sera une action collective de l'Europe, sous l'initiative de la France. Donc, je puis rassurer le Sénat, le pays tout entier, et je répète, l'Europe a confiance en nous. (Vif et général mouvement d'approbation.)

Le budget des affaires étrangères est voté. — La discussion s'ouvre sur le budget du ministère de l'intérieur.

des morts, et de la tolérance des mêmes autorités au sujet des manifestations qui ont eu lieu en faveur de Gaston Crémieux. M. de Larcy demande si c'est la république conservatrice que l'on avait promise. (Protestations à gauche.)

M. de Larcy termine en disant : « Blâmez-vous les faits que je raconte ? »

M. le colonel Chadois crie : « Oui ! nous les blâmons énergiquement. » (Applaudissements à droite.)

M. de Marcère répond à M. de Larcy. Il dit que M. de Larcy a impressionné outre mesure le Sénat, qui, lorsqu'il connaîtra les faits sous leur véritable jour, reviendra sur sa première impression. Le ministre fait l'historique des faits : On a cherché, dit-il, à donner à Marseille un caractère politique aux manifestations religieuses, ce qui explique les mesures prises par les autorités. M. de Marcère établit que le maire avait le droit, d'après le concordat, de prendre les mesures qu'il a prises, et qu'il a bien agi en présence des excitations des journaux catholiques et des dispositions belliqueuses des manifestants.

M. de Marcère donne des explications relativement aux incidents qui précéderent l'entrée de Mgr Robert à Marseille ; il dit que le préfet eut plusieurs entrevues avec Mgr Robert, lui déclarant que l'autorité ferait rendre à l'évêque les honneurs militaires auxquels il avait droit ; mais l'évêque, en outre des honneurs militaires, voulait certains honneurs privés ; il voulait se faire accompagner processionnellement par le clergé et les congrégations religieuses ; le préfet s'y opposa dans la crainte de manifestations contraires. Tel est l'incident dans sa simplicité.

M. de Marcère répondant à M. de Larcy au sujet de l'interdiction de la manifestation religieuse dans le cimetière Saint-Pierre, le jour des morts, donne lecture du procès verbal des autorités de Marseille, rétablissant les faits et leur donnant une signification autre que celle que leur attribue M. de Larcy.

M. de Marcère aborde les faits relatifs à la manifestation qui s'est produite sur la tombe de Gaston Crémieux. Il donne lecture de l'arrêté pris par le maire de Marseille indiquant les mesures prises pour empêcher tout désordre. M. de Marcère termine en disant : la loi sera appliquée partout et à tous avec tempérance ; il déplore les menées du parti antirévolutionnaire, il s'attache à faire cesser ce triste état de choses, et il espère y parvenir.

M. de Larcy réplique en quelques mots.

M. Baragnon veut parler. La gauche demande la clôture ; la clôture n'est pas prononcée.

M. Baragnon ne veut pas revenir sur les faits énoncés par M. de Larcy, mais en présence de la thèse soutenue par le ministre de l'intérieur, il veut montrer que cette thèse est dangereuse : le ministre a déplacé la question ; sous quelque gouvernement que l'on soit, il y a néanmoins des libertés auxquelles les consciences ont le droit de prétendre. (Applaudissements à droite.)

M. Baragnon fait un discours violent dans lequel il attaque la conduite du gouvernement ; il déclare qu'il ne peut ni refuser le budget ni le voter. Dans la suite de l'interpellation, il se borne à prier le ministre ou son successeur, si son successeur l'entend, de permettre aux catholiques d'exercer librement leur religion. (Applaudissements à droite.)

La séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIIONALE

Toulouse, 16 décembre, soir.

M. le général Salignac-Fénelon, commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée, vient de mourir subitement à son quartier général à Toulouse. Le général assistait avant-hier aux obsèques

du général Bandon, son chef d'état-major gé-

ELECTIONS SÉNATORIALES

Un délégué sénatorial du canton de Gour-

Monsieur le Directeur,

Lorsque j'ai eu l'honneur de vous adres-

Et d'abord, permettez-moi de vous dire

Comme moi, ce délégué comprend que la

Pour ma part, je compare, le gouverne-

Je vous l'ai déjà dit, tant que l'empire

Cependant, hélas ! les événements ont

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

— Il s'est arrêté à Saïr-el-Kamar ?

— Mes rubis, mes émeraudes, mes perles !

démontre qu'à ce moment nos arsenaux

C'était tout au moins un bien coupable,

Certains personnes, restées fidèles au

Napoléon III a commis de grandes

C'est très vrai, et nous sommes trop

de difficultés de toutes sortes, lorsque

de livrer la direction de la France à un

D'un autre côté, de quel œil les souverains

La France est bien languée, elle a besoin

Puisque je viens de parler de guerres,

Lorsqu'un monarque s'aperçoit que le

Inutile de dire que ce sont toujours

La République, au contraire, n'a pas à

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

— Mais il devait ne pas y passer ! s'écria l'Anglais.

— Mes rubis, mes émeraudes, mes perles !

D'où je conclus que, sous la République

Vous le voyez, Monsieur le Directeur,

On croit peut-être trop à la ville que

C'est ainsi que, loin du bruit, aidés

Chemin de fer de Cahors à ou près

La lettre suivante a été adressée à notre

« Versailles, 13 décembre 1878.

Monsieur le Sénateur et cher collègue,

Le tirage au sort des jeunes gens de

La Commission du monument à élever

Non ! mais je veux rentrer dans mes col-

— Alors, quand partons-nous ?

— Demain matin, cette nuit peut-être,

— Les deux cavaliers, pressant leur

— Aoh ! fit sir William en suivant

— Pillé ! volé ! impossible ! s'écria M.

— Le pavillon anglais ne couvrait pas

— Au contraire les Druses ont à vous

— Je vais trouver Kurchid-Pacha.

a accordé pour cet objet une subvention

Par suite, la commission a pris les

1° Les fondations, (foinilles et maçonneries)

2° Les ouvrages comprenant le monument,

3° M. Calmon, sculpteur à Cahors,

Le journal l'Appel au Peuple, du Gers,

L'Appel au Peuple ajoute qu'avant son

La neige partoit. Depuis quatre jours

De toutes parts on signale la neige.

On écrit de Nîmes.

On écrit de Lyon, 11 décembre.

On écrit de Nantes, 14 décembre.

On lit dans le Journal du Jura du 11

La neige a recommencé à tomber ce

— Non ! mais je veux rentrer dans mes col-

— Alors, quand partons-nous ?

— Demain matin, cette nuit peut-être,

— Les deux cavaliers, pressant leur

— Aoh ! fit sir William en suivant

— Pillé ! volé ! impossible ! s'écria M.

tin doré et serrée; depuis nombre d'années, déjà, on n'en avait vu autant sur nos pla-

Un violent orage a éclaté hier soir sur les régions environnantes dans la nuit de mardi à mercredi, pendant une tourmente de neige. La foudre est tombée sur plus de vingt endroits, causant des dégâts et faisant deux victimes: deux marins ont été tués dans leur bateau, aux Martingues.

FOIRE DE CAHORS. — La foire de Cahors, du 14 décembre, n'a pas été belle. Il y a eu peu de bestiaux; 60 cochons gras vendus de 50 à 55 fr., les 50 kilog. poids vil; 400 petits cochons vendus de 25 à 70 fr. la pièce; 200 paires d'ois mortes vendues de 1,70 à 1,80 de kilog. Il s'est fait très-peu d'affaires.

Marché aux grains: 325 hectolitre de blé ont été mis en vente, 300 ont été vendus avec une moyenne de 22,75 l'hectolitre; 200 hectolitres de maïs ont été vendus à raison de 12,25 l'hectolitre.

CONSEIL DE GUERRE. — Séance du 10 décembre 1878.

C'est un ensemble d'escroqueries vraiment digne du Nouveau Monde qui amène aujourd'hui six prévenus devant le conseil de guerre.

Les opérations de cette bande étaient savamment combinées, et se poursuivaient sans entraves depuis bon nombre d'années. Outre pas mal d'indélicatesses qui sont reprochées à chaque accusé individuellement, voici les faits incriminés dont toute la bande porte la responsabilité.

La garnison envoyée en escorte à chaque procession; c'est une politesse absolument gratuite.

Quelques sous-officiers employés aux bureaux de la troupe jugèrent que ce service méritait un salaire, et, à la suite de chaque cérémonie, envoyèrent une petite note à payer aux curés des paroisses.

A quelle époque commença à s'établir cet usage? on l'ignore; mais pour les prévenus les faits remontent jusqu'en 1872.

Les bons curés s'exécutaient de bon gré; inutile de dire que rien ne parvenait aux soldats de l'escorte, bien que la note fut faussement signée par le major.

Cela aurait pu durer longtemps, si un des prévenus n'avait voulu abuser du procédé. Non content de réclamer le salaire habituel, passé à l'état d'institution, on demanda au vénérable curé de la Daurade un supplément de 30 francs. Cet ecclésiastique alla protester en haut lieu.

Vous pouvez juger de l'étonnement qu'il causa. Le pot aux roses était découvert.

Une seconde découverte suivit de près. Les convois de poudre de commerce, qui appartenaient aux contributions indirectes, sont escortés par des soldats, à qui une rétribution est payée; on inscrit toutes les réquisitions sur un registre et tous les mois un bordereau est envoyé à l'administration des contributions, par le major de la place, qui répartit ensuite l'indemnité due.

Or, ce registre n'existait pas, mais les employés limitant sa signature envoyaient toucher l'argent, qui ne parvenait pas aux pauvres soldats. Doublement coupables, ils volaient à droite et à gauche.

Les prévenus sont: Dumore, sergent; Berger-sergent; Ramponoux, sergent; de Hochstedt, sergent; Achard et Charcaillou, caporaux.

Les défenseurs: MM. Deyres, Lhomond-Reyronnet, Ponsouaille, Cannu, Désarnants, Favarel.

Les prévenus ont été condamnés à des peines variant de deux ans de prison à un mois.

Le nommé Bernard Lille, soldat au 7<sup>e</sup> régiment de ligne, et le nommé Auguste Costes, soldat au 18<sup>e</sup> d'artillerie, condamnés à la peine de trois ans de travaux publics pour désertion à l'étranger en temps de paix, avec leurs effets

militaires, ont défilé, le 10 courant, sur les allées Saint-Michel, devant un détachement de chaque corps de troupes de la garnison.

(Gazette de Languedoc).

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Valeurs diverses, Clôture, Clôture précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 etc.

Table with 2 columns: Valeurs diverses, Clôture, Clôture précédente. Rows include Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 etc.

BULLEIN BIBLIOGRAPHIQUE

Librairie J. HETZEL et C<sup>o</sup> 13, rue Jacob, Paris

MAGASIN ET BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉGÉRATION

HISTOIRE D'UN HOTEL-DE-VILLE ET D'UNE CATHÉDRALE, texte et dessins, par Violet-le-Duc.

Un beau volume in-8°. — Prix: Broché, 9 fr. — Toile, 12 fr.

Le nouveau livre de l'auteur de l'histoire d'une maison de V. Histoire de l'habitation humaine et de l'histoire d'une forteresse, apparaitra, aux yeux du plus grand nombre, comme un livre d'une entière nouveauté.

Un grand savoir, depuis l'histoire d'une maison de pain de M. J. Macé, n'était mieux que M. Violet-le-Duc, parvenu à rendre accessible à tous, dans un langage plus clair et plus français, les secrets de sa science.

De nombreuses vignettes, dessinées par M. Violet-le-Duc avec la perfection qu'on donne dans de valeur aux œuvres de son crayon, éclairent et enrichissent ce très-beau livre.

NOS FILLES ET NOS FILS, par E. Legouvé. Un beau volume in-8°. — Prix: Broché, 9 fr. — Toile, 12 fr.

La courte préface que le célèbre académicien a placée en tête de cet ouvrage dit d'une façon si nette et si claire de lui qu'il s'est proposé de l'écrire pour la Bibliothèque d'éducation et de récréation que nous nous bornerons ici à la citer, nous contentant d'ajouter que chacun des chapitres de ce livre excellent est traité de main de maître par son auteur.

A MES TROIS PETITS-ENFANTS

MAURICE — GEORGES — GEORGINA

Je vous dédie ce livre à vous trois, car c'est à vous trois que je le dois, il comprend le parcours vos trois âges: il va de tes dix ans, ma petite Georgina, jusqu'à tes vingt ans, mon cher Maurice, en passant par tes seize ans, mon cher Georges.

Nos causeries, nos petits voyages les espérances ou les craintes que vous m'avez inspirées, les incidents de notre vie de famille, m'ont fournis la matière de ce volume. C'est tantôt un récit tantôt une biographie, tantôt une étude morale, tantôt la mise en scène de quelque défaut laissé de côté par les sermons ou les moralistes et que j'ai glané derrière eux, tantôt, enfin, quelque problème d'éducation dont je cherche la solution. Tel chapitre te paraîtra peut-être un peu sérieux, ma chère Georgina, mais tu le liras, parce que tu y retrouveras tes frères. Telle scène de famille, tu semblera un peu infantin, mon cher Maurice, mais il y a plaisir, parce que tu y reconnaîtras ta sœur.

Tout écrivain a devant lui, lorsqu'il prend la plume, un fantôme fictif auquel il s'adresse. Je m'imagine toujours, par exemple, votre ami Stahl entouré, en écrivant ses albums, d'un petit peuple de bambins, un peuple barbouillé, assez peu habillé, lui venant aux genoux, tendant vers lui leur bras, leur bouches, leur yeux émerveillés pendant que lui, penché vers eux, il embrasse l'un et gronde l'autre, et leur parle à tous dans cette langue charmante qu'il a comme retrouvée sur leurs lèvres, et dont il a gardé le secret.

Mon auditoire est un plus mêlé et un peu plus grave, puisqu'il se compose de trois auditeurs, je pourrais même dire de quatre, car derrière « nos filles et nos fils » je vois leurs parents et mon

ambition pour ces intimes, récit, serait que les petits pussent s'y plaire et le grand en profiter.

LES CHASSEURS DE CHEVELURES, par Mayne-Roid.

Un beau volume in-8°, illustré par Philippoteaux.

Prix: Broché, 7 fr. — Toile, 10 fr. — Relié, 11 fr.

La série des Aventures de terre et de mer de Mayne-Roid, publiée jusqu'ici par la maison Hetzel, contient les Robinsons de terre ferme, William le mousse, les Jeunes esclaves, le Désert d'eau, les Naufrages de l'île de Borréa, la Sœur perdue, les Planteurs de la Jamaïque, les Deux filles du Squatter, les Jeunes voyageurs et enfin les Chasseurs de chevelures.

Les Chasseurs de chevelures, le plus célèbre des romans du conteur anglais, n'avait jamais pu figurer parmi les livres à l'usage de la jeunesse; l'auteur y avait introduit des scènes qui lui interdisaient cette destination. Une adaptation intelligente de cette œuvre pouvait seule la lui rendre.

Grâce à la révision scrupuleuse de S. Blandy, l'auteur du Petit Roi, un des plus aimables écrivains de la collection Hetzel, les Chasseurs de chevelures ont pu prendre la place qu'ils méritaient dans la Bibliothèque d'éducation et de récréation.

C'est une partie intéressante de la tâche que s'est donnée M. Hetzel, de ne rien laisser en dehors de sa collection de ce qui peut, soit en France, soit à l'étranger, à l'aide de révisions nécessaires, enrichir la littérature de jeunesse.

Le Petit Chose, d'Alphonse Daudet, les Deux Amis, de Lucien Biart, ont dû à ce soin d'y prendre une place d'honneur.

En vente à la librairie GIRAUD, à Cahors

LE TOUR DU MONDE. Nouveau Journal des Voyages. — Sommaire de la 93<sup>e</sup> livraison (14 décembre 1878).

Le Voyage au Gabon et sur le fleuve Ogooué, par M. Alfred Marché (1875-1877). — Texte et dessins inédits. Dix dessins de Riou, H. Valette, D. Maillart, D. Sellier, avec carte.

Hachette, boulevard, St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 315<sup>e</sup> livraison (14 décembre 1878).

Le Nœud de l'Oncle Plagide, troisième partie, par J. Girardin. — L'Afghanistan et les provinces du Nord-Ouest de l'Inde, par Louis Rousselet. — L'Épave, par Ch. Sciffer. — Le chien du Capitaine, par Louis Étanin. — Les Obélisques, par L. Sévin.

Dessins de Marie-Thérèse Riou et de Bonnafoux.

Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

Le succès de l'histoire d'un crime illustrée va toujours croissant avec le poignant intérêt du chef-d'œuvre de Victor Hugo.

La neuvième Série, qui vient de paraître, contient les sinistres Faits de la nuit du 4 décembre, et des dessins de maîtres qui traduisent ces tragiques épisodes en images intéressantes.

Le Passage des fusillés du Champ de Mars, par Jean-Paul Laurens; le peintre de la Mort de Marceau; la Carte d'aveu du vieillard, par Chiffart; l'Ambulance des insurgés et la Barricade prise, par Emile Bayard; le Coup de grâce, par Vierge; la Mort de Denis Dussoubs, par Adrien Marie.

Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

Revue Scientifique.

Sommaire du numéro 24 (14 décembre).

Collège de France, cours de Littérature française moderne. Leçon d'ouverture, de M. Paul Albert. — Vie et travaux de Charles Lepoint, par M. Fr. Wallon. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N. ... La semaine politique.

Bulletin de la Société française de physique.

On s'abonne au bureau du journal, 408, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal, Paris. — Six mois, 12 fr. — Un an, 20 fr. — Départements. — Six mois, 13 fr. — Un an, 25 fr.

Les deux journaux en six mois, 20 fr. — Un an, 36 fr. — Départements. — Six mois, 25 fr. — Un an, 42 fr.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du numéro du 14 décembre.

Application du microphone aux études sismologiques; M. E. de Rossi. — L'origine de l'atmosphère (suite et fin); Stanislas Mounier. — Recherches expérimentales sur les causes du brûlurement chez les insectes; D<sup>r</sup> Jousset de Bellesme. — Société française de physique. — Les allures du cheval reproduites par la photographie instantanée; Gaston Tissandier. — De la suppression de l'établissement des jours; Dr A. Carnot. — L'éclairage électrique à Paris; A. Naudet. — Chronique.

nique. — Académie des sciences; séance du 9 décembre. Stanislas Mounier. — Voyage au tour du monde par le pôle de Beauvoir. — Bulletin météorologique de la semaine.

G. Masson, éditeur, 420, boulevard St-Germain, Paris.

ÉLECTIONS SEMESTRIELLES

BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT

(Société anonyme) Capital: 10.000.000 de francs.

ÉMISSION de 10.000 Actions de 500 fr.

ON VERSE: 125 fr. — A la répartition... 125

Le sur plus ne sera appelé qu'au fur et à mesure des besoins de la Société.

Aucun appel de fonds ne dépassera 125 francs.

Il a donné, pendant ce laps de 5 ans, un revenu moyen de 15 0/0 par année. Depuis sa constitution en Société anonyme, il a distribué...

Pour les exercices 1878: 10 0/0 — 1877: 15 0/0 — 1876: 12 0/0

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE le 20 décembre au 5 janvier 1879

À Paris, Au siège social, 7, r. Lafayette

En Province. Dans les succursales de la BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT.

La Société se réserve le droit de répartition des actions souscrites.

Les souscriptions d'actions libérées seront admises de préférence.

Le journal le MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE du 22 décembre, contenant tous renseignements sur l'émission, sera envoyé franco sur demande.

Le sommeil en flacon

Quoi de plus désespérant que la privation de sommeil, qu'elle soit occasionnée par une douleur quelconque, par des chagrins ou des préoccupations!

Jusqu'à ces derniers temps on combattait l'insomnie avec l'opium, mais chacun sait que ce médicament ne peut pas être pris impunément, par tous, et que son emploi occasionne généralement des bourdonnements d'oreilles, des pesanteurs de tête, et souvent des vertiges.

La découverte du Chloral a été un bienfait inappréciable pour tous ceux qui étaient fatigués par l'insomnie. Ce produit, vulgarisé par M. Follet, pharmacien à Paris, est devenu, sous forme de sirop, d'un emploi général. Comme la dit un spirituel écrivain, c'est le sommeil vendu en flacon et mis à la portée de tous.

C'est, en raison de ses propriétés remarquablement calmantes que le sirop de chloral de Follet est employé avec succès chaque fois qu'un malade est privé de sommeil par suite d'une douleur vive, comme par exemple: goutte, rhumatisme, névralgies diverses, migraines, coliques, brûlures, ou blessures, phthisie, asthme, bronchite, violents maux de dents, etc. Ce n'est pas à dire que le chloral possède une action curative immédiate dans ces diverses maladies, mais par le sommeil qu'il procure, il apporte au malade un grand soulagement, relève ses forces, et son courage, et favorise ainsi la guérison. Cet effet est même si marqué que la plupart des malades qui ont commencé l'usage du sirop de chloral ne veulent plus l'abandonner, jusqu'à leur parfait rétablissement.

Le sirop de chloral de Follet se prend à la dose ordinaire de une à trois cuillerées à bouche dans un verre d'eau. Chaque flacon du prix de trois francs représente deux plusieurs années de sommeil calme. C'est là un produit que l'on ne saurait trop recommander à tous ceux qui sont privés de sommeil. On le trouve dans toutes les pharmacies, mais nous engageons l'acheteur à bien exiger sur l'étiquette de chaque flacon la signature de l'inventeur.

PRIME DU JOURNAL DU LOT

LE CHASSEUR DE BANNIÈRES

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Dirigée par MM. H. BELLAIRE et le D<sup>r</sup> MAURIN

Hygiène, Modes, Littérature, Éducation.

Prime gratuite: LE PETIT GUIDE DE LA SANTÉ, par le D<sup>r</sup> DEHAUT

Un joli volume de 108 pages.

Abonnement: 4 fr. par an au lieu de 5 fr.

Pour bénéficier de la Prime, il faut envoyer un mandat de 6 fr. sur la poste aux bureaux du Journal du Lot.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**UN REMÈDE A BON MARCHÉ**  
 Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes bronchites et autres affections de ce genre, sont tenaces, long à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour y arriver. De plus, personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie.

De nombreuses expériences viennent de prouver que le goudron de Norvège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en question. Le goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot, a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et à guérir la phthisie déjà bien déclarée: dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et, la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de Goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules, du reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies.

**La CAISSE des REPORTS**  
 77, rue Richelieu, Paris.

Assure en toute sécurité à tout capital remboursable à volonté, 20 à 25 % de revenu par an payables par mois.

L'année 1877 a produit 1157 fr. pour 5000 fr.

Ordres de Bourse au Comptant et à Terme

**Prime Extraordinaire**

Le Journal LA PATRIE offre gratuitement à tout abonné d'un an un contrat d'assurance sur la vie de

**500 francs**

Un an, 64 fr. — 12, rue du Croissant, Paris.

**BONDE AUTOMATIQUE**

CARENNE, H. SUE et C<sup>ie</sup> Bordeaux.  
 Seuls concessionnaires du brevet Des vignes frères.

La BONDE AUTOMATIQUE évite la mise en bouteille des liquides, vins, cidres, bières, etc.

Elle ne laisse pénétrer dans les fûts que l'azote qui s'oppose naturellement à toute fermentation, piqure, moisissure, etc.

Prix: 3 fr. 50 c.

On demande des représentants.

**Un bon Conseil à nos lecteurs.**

Voulez-vous être habillé à la dernière mode parisienne et payer moitié moins cher que chez nos tailleurs, dès aujourd'hui, saisissez notre conseil. Ce Conseil le voici: Ecrivez à l'adresse suivante: Monsieur le directeur de la Maison du Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf, à Paris. Une lettre dans laquelle vous demanderez l'ALBUM des costumes de la saison

d'hiver, pour hommes, jeunes gens et enfants. Vous recevrez cet ALBUM par la poste sans qu'il ne vous en coûte rien. Vous y trouverez les gravures représentant tous les costumes à la mode, leurs prix, les détails les plus précis sur toutes choses et enfin la manière de prendre vos mesures vous-même de la façon la plus exacte et sans qu'il vous soit nécessaire d'avoir recours à personne.

Pour 19 francs, vous aurez un très-joli pardessus. Pour 29 francs un ulster très-confortable doublé tartan, pour le même prix un superbe costume fantaisie; pour enfants, des Ulsters, pardessus et costumes à 9, 12 et 15 francs, et si les commandes expédiées ne vous conviennent pas l'argent vous en sera rendu par mandat poste.

Croyez-nous, amis lecteurs, essayez pour voir, comme on dit, et vous verrez, vous vous en trouverez bien. — Adresser les demandes au Directeur de la Maison du Pont-Neuf, Paris.

Quel est le meilleur des ferrugineux? La réponse est facile: les pilules et dragées sont d'une déglutition difficile et traversent souvent l'estomac et les intestins sans être dissoutes: les poudres, pilules, et sirops à base soit de FER RÉDUI, soit de LACTATE DE FER ou d'iodore de fer noircissent les dents et altèrent l'émail et provoquent la constipation.

Seul le Phosphate de fer de Leras, docteur en sciences n'a accueilli de ses inconvenients, il est liquide analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer se mélange très bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments os et de sang, et est adoptée par l'élite des médecins pour la guérison des maux d'estomac, pâles couleurs, anémie ou appauvrissement du sang, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes.

Voulez-vous guérir vos rhumes aigus ou

chroniques, bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine ou de la gorge, ainsi que vos douleurs, sciatique, lumbago, etc., sans prendre la moindre drogue, appliquez-vous un PAPIER LARDY à l'extrait de pimenton qui déplace le mal en détournant le sang de la peau. 1 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies.

**L'ÉCLAIREUR FINANCIER**

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO: Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

**2 Francs PAR AN**

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS  
 UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT**

**MENIER**

Exiger le véritable nom

Nous recommandons, tout particulièrement en vue du nouvel an, une magnifique publication honorée d'un bref de N. S. P. Pie IX. Elle a pour titre: Les grandes Images catholiques de la religion, en 40 tableaux. C'est un cours complet de la doctrine chrétienne. Par la beauté du sujet et la richesse d'exécution, elle peut aussi bien figurer dans les salons que dans les chaumières. Nous croyons donc être utiles aux familles, aux curés, aux maîtres et aux maîtresses d'école en leur recommandant ce Recueil, soit en feuilles, soit relié.

L'éditeur, C. Berin, 18, rue Servandoni, à Paris, adressera la notice explicative à toute demande par lettre affranchie.

Pour tous les extraits et articles non signés, Le Propriétaire-gérant, A. Layton.

**J. LARRIVE**  
 Mercier à Cahors, vend:  
 Les MACHINES A COUDRE par excellence  
 LES MACHINES FRANÇAISES et sans rivales  
 de  
**HURTU ET HAUTIN**  
 Brevetées en France et à l'Étranger  
 qui ont obtenu pour leur supériorité  
 En 1873, à VIENNE, la Médaille de Mérite;  
 En 1875, à Paris, le Grand Diplôme d'Honneur et la Médaille d'Or;  
 En 1876, à PHILADELPHIE, le Diplôme avec rapport du Jury à l'appui.  
 Viennent de remporter  
 A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878  
**DEUX PRIX:**  
**LA MÉDAILLE D'OR & LA MÉDAILLE D'ARGENT**  
 Machines garanties depuis 50 fr. — Le Catalogue est adressé franco sur demande

**LA RÉGLISSE SANGUINÈDE**  
 GURRIT  
 les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.  
 Dépôt dans toutes les pharmacies.  
 Depot à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

**EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCAÏQUE**  
**EAUX-BONNES**  
 B. Pyrénées. — Saison 15 mai - 15 octobre.  
 Rhume, Bronchite, Aponie, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.  
 Préviend sûrement la Phthisie pulmonaire.  
 Dépôt dans toutes les Pharmacies.

**GUERRE**  
 AUX AFFECTIONS NERVEUSES  
**GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE**  
 en faisant usage constant de la  
**BAGUE VOLTAÏQUE**  
 BREVETÉ S.G.D.G.  
 Plus de névralgies  
 Plus de maux de tête  
 Plus de rhumatismes

**DOUCEDE,**  
 Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.  
 J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.  
 Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.  
 DOUCEDE, marchand tailleur.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE**  
**J. GIRMA**  
 boulevard Nord, à Cahors.  
 On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant: Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent:  
 100 fr. de livres.... 5 fr. par mois  
 200 — — — — — 10 — — — — —  
 300 — — — — — 15 — — — — —  
 400 — — — — — 20 — — — — —  
**Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.**  
 ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.  
 NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal L'ILLUSTRATION dont le prix est de 13 fr.

**PIANOS ET HARMONIUMS**  
 DES MEILLEURS FACTEURS  
**MUSIQUE ET INSTRUMENTS**  
**GODINAUD, FILS**  
 A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.  
 HARMONIUMS. — PIANOS OBLIQUES.  
 Accord et réparation. — Vente, échange et location.  
 Bureau: 29 rue Saint-Roch.

**MUSÉE DES FAMILLES**  
 Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites: un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Jannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45<sup>e</sup> année de la collection) est en vente.  
 Collection: les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 3 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.  
 ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

**UN FRANC PAR AN**  
**Le Moniteur**  
 des  
**Valeurs à Lots**  
 PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES  
 LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MEUX RENSEIGNÉ  
 une censure financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.  
 On s'abonne à Paris: 17, rue de Londres.  
 NOTA. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

**SIROP DE RAIFORT IODÉ**  
 de GRIMAULT & C<sup>ie</sup>  
 DEPUIS VINGT ANNÉES CE MÉDICAMENT DONNE LES RÉSULTATS  
 LES PLUS REMARQUABLES DANS LES MALADIES DES ENFANTS POUR REMPLACER  
 L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET LE SIROP ANTISCORBUTIQUE  
 Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les toues et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.  
 Dépôt dans les principales pharmacies.  
 Dépôt à Cahors, à la pharmacie-droguerie Vinel.

**TONIQUE DULAC**  
 Guérison radicale des cors aux pieds  
 Seul dépôt général,  
 pharmacie LACOMBE, à Cahors  
 S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

**PHÉNOLINE DULAC**  
 Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées  
 Prix: 1 fr. 25  
 Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

**LIQUEUR VINEUSE**  
 dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table  
 Dose pour 2 barriques, 1 fr. 25  
 Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors